

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées
HAB-1 zone d'habitation 1
MIX-1 zone mixte villageoise
MIX-2 zone mixte rurale
BEP Zones de bâtiments et équipements publics

Zones destinées à rester libres
AGR zone agricole
FOR zone forestière
PARC zone de parc public
VERDURE zone de verdure

Zones d'activités
COE-1 zone d'activités économiques communale type 1
COE-2 zone d'activités économiques communale type 2
COE-3 zone d'activités économiques communale type 3
COE-4 zone d'activités économiques nationale
GAIE Zones de gares ferroviaires et routières
REC Zones de sport et des loisirs
JAR Zones de jardins familiaux

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER "NOUVEAU QUARTIER"

Dénomination de la ou des zones	COS		CUS		CSS	
	max.	min.	max.	min.	max.	min.
BC-NQ-01	0,38	0,65	-	-	25	20
BC-NQ-03	0,30	0,55	-	-	15	10
BC-NQ-08	0,35	0,65	-	-	38	25
BC-NQ-10	0,40	0,70	-	-	28	20
HC-NQ-01	0,40	0,75	-	-	28	25
HC-NQ-02	0,40	0,70	-	-	32	18
HC-NQ-03	0,35	0,75	-	-	20	15

ZONES SUPERPOSEES

BC-NQ-01 : Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" / nombre de zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

BC-NQ-02 : Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" / plan d'aménagement particulier approuvé suivant la 2004 / nombre de référence de l'approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions

PAP N° 17 07 030

Zones d'aménagement différencié
 Zones de servitude "urbanisation"
 1 zone de servitude "urbanisation" type 1 - saison verte et protection des cours d'eau
 2 zone de servitude "urbanisation" type 2 - espace libre et loisirs
 3 zone de servitude "urbanisation" type 3 - intégration paysagère
 4 zone de servitude "urbanisation" type 4 - tampon
 5 zone de servitude "urbanisation" type 5 - infrastructures techniques
 6 zone de servitude "urbanisation" type 6 - topographie
 7a zone de servitude "urbanisation" type 7a - zone de submersion et couloir de ventilation
 7b zone de servitude "urbanisation" type 7b - fonction écologique et renouvellement
 8 zone de servitude "urbanisation" type 8 - préservation de l'existant
 9 zone de servitude "urbanisation" type 9 - protection des structures ligneuses

Secteurs protégés d'intérêt communal
 10 secteur protégé de type "environnement construit"
 11 bâtiment protégé au niveau communal
 12 gabarit protégé au niveau communal

Zones à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (selon autorisation commodo-incommodo de l'IM)

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS LEGALES, REGLEMENTAIRES OU ADMINISTRATIVES SPECIFIQUES RELATIVES

1 à la protection de la nature et des ressources naturelles
 2 au patrimoine culturel (liste des immeubles et objets bénéficiant des effets de classement comme patrimoine culturel national ou inscrits à l'inventaire supplémentaires)
 3 aux réseaux d'infrastructures de transport national (loi du 22 décembre 1995 portant sur le recasement de la voirie)
 4 aux réseaux d'infrastructures de transport national (loi du 22 décembre 1995 portant sur le recasement de la voirie) - piste cyclable

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL (pour plan d'aménagement particulier "nouveau quartier")

BC-NQ-01		BC-NQ-03		BC-NQ-08	
HAB-1		HAB-1		HAB-1	
COS	0,38	COS	0,30	COS	0,35
CUS	0,65	CUS	0,55	CUS	0,65
CSS	0,65	CSS	0,60	CSS	0,80
DL	25	DL	15	DL	38
	20		10		25

BC-NQ-10		HC-NQ-01		HC-NQ-02	
HAB-1		HAB-1		HAB-1	
COS	0,40	COS	0,40	COS	0,40
CUS	0,70	CUS	0,75	CUS	0,70
CSS	0,70	CSS	0,70	CSS	0,70
DL	28	DL	28	DL	32
	20		25		18

HC-NQ-03	
HAB-1	
COS	0,35
CUS	0,75
CSS	0,65
DL	20
	15

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE (PCF 003-024 DU 2013)

BATIMENT EXISTANT
 LIMITE PARCELLAIRE
 LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
 um Pisch TOPONYMIE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

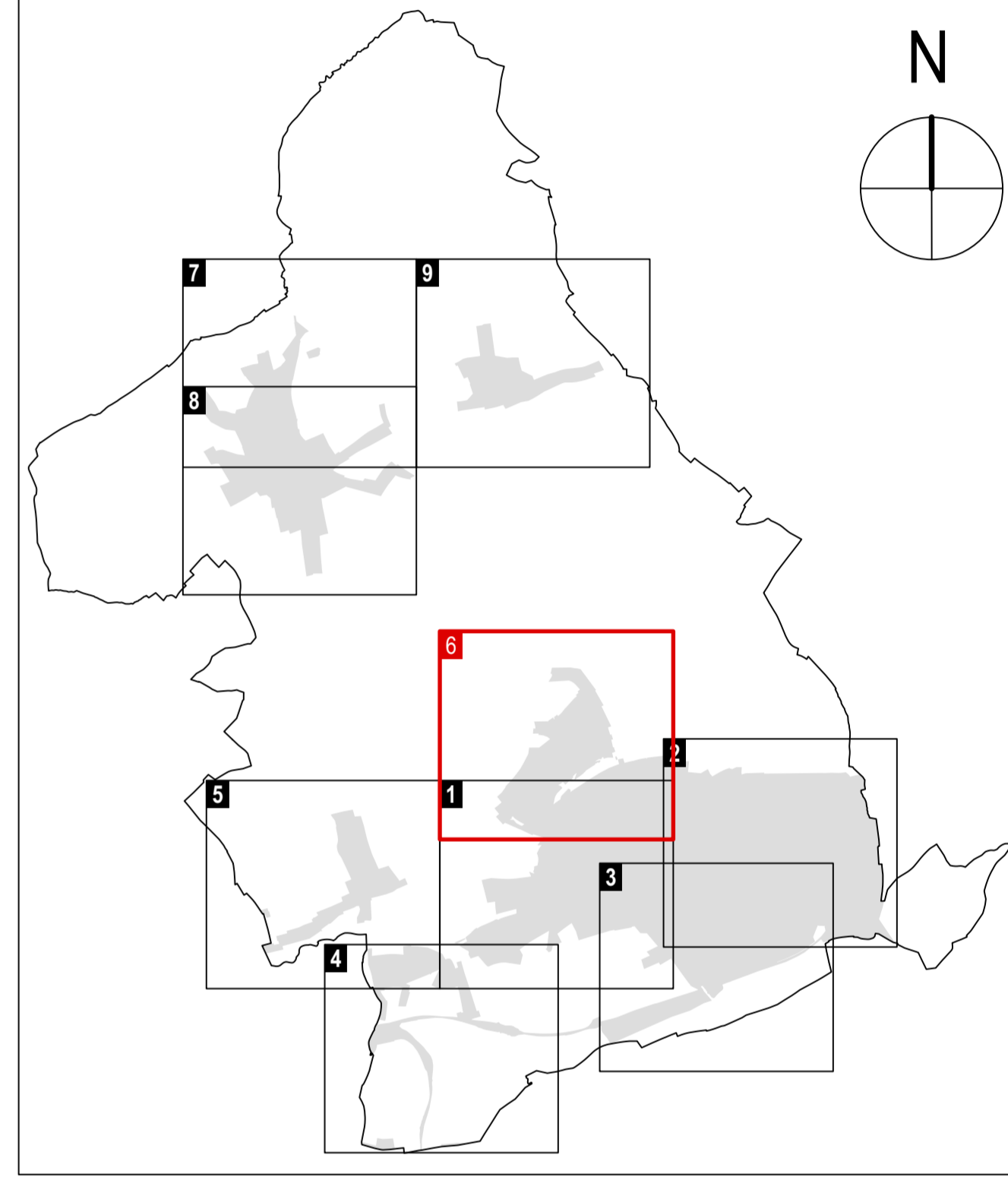
BD-TOPO (ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE BD-L-TC 18378 EDITION 2008)
 ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX

BATIMENT EXISTANT (BD-TOPO) (ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX)
 BATIMENT DEMOLI (ORTHOPHOTOS)
 RUE (ORTHOPHOTOS)
 RIVIERE / RUISSEAU / SURFACE HYDROGRAPHIQUE (BD-TOPO)
 COURBE DE NIVEAU (BD-TOPO)

LES DONNEES DE LA BD-TOPO, DES ORTHO-PHOTOS ET DES VISITES DES LIEUX NE SONT PAS EXACTEMENT SUPERPOSABLES A CELLES DU FOND DE PLAN LEGAL, PLAN CADASTRAL NUMERISE, ET NE SONT REPRISES QU'A TITRE INDICATIF. LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES.

EN CAS DE DIVERGENCE ENTRE LES LIMITES CADASTRALES RENSEIGNEES PAR LE PCN ET LES LIMITES CADASTRALES ARRÊTÉES PAR UN MESURAGE CADASTRAL, LA ZONE DE BASE FIXÉE POUR LA PARCELLE CONCERNÉE PEUT ÊTRE ADAPTÉE A LA REALITÉ FONCIÈRE.

LES NUMEROS DE PARCELLE SUR LA PRESENTE PARTIE GRAPHIQUE ONT ÉTÉ REPRISES A PARTIR DU PCN. EN CAS D'ILLISIBILITÉ, L'EXTRAIT CADASTRAL DES FONDIS CONCERNÉS EST A CONSULTER.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE KÄERJENG

MAÎTRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE KÄERJENG
 24, RUE DE L'EAU 4820 BASCHARAGE - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 505 652 - 1

MAÎTRE D'ŒUVRE
DEWEY MULLER Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
 158, 80 GRANDE-GRÈSE CHARLOTTE - 1331 LUXEMBOURG - LUXEMBOURG
 TELEPHONE 20 1011
 FLANDRIENNE STRASSE 4 - 5074 COLOGNE - ALLEMAGNE
 TELEPHONE 0221925 889-0

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

VOTE CONSEIL COMMUNAL

ACCORD MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES

ACCORD MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
j	09.2024	LG	modification et adaptation des bâtiments et gabarits protégés - adaptations suivant avis ministériel ref. 30C0112024
i	12.2022	LG	modification Clemency zone de servitude urbanisation - type 7a selon avis du Ministère de l'Intérieur du 25 octobre 2022
h	05.2021	LG	modification Bischler à Bonnelcheuer - zone BEP et zone ZBU
g	22.01.19	BG	modification suite au jugement (40380C) de la Cour administrative - ZBU à Clemency
f	24.08.18	BG	modification suite à l'avis (30C0132018) du Ministère de l'Intérieur du 20.08.2018 - PAP-L-NQ-02/03 à Langer
e	05.03.18	BG	modification ponctuelle PAG "CUS mix", "PAP-L-NQ-02/03", "PAP-BC-NQ-08"
d	21.02.17	FH	modification ponctuelle PAG "op der Eschweiss" à Clemency
c	20.10.16	FH	modification ponctuelle PAG "Clemency"
b	17.12.15	FH	modification suite à l'avis (30C0102015) du Ministère de l'Intérieur du 07.12.2015
a	17.04.15	FH	modification suite à l'avis (30C0102014) de la commission d'aménagement du 27.12.2015, l'avis (BZ.248CJ) du département de l'environnement du 21.12.2015 et ses révisions

PHASE DE PLANNIFICATION
 PROJET POUR APPROBATION DU MINISTRE

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE LOCALITE DE HAUTCHARAGE
 Version coordonnée

DESS	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CONTR	CH	12.09.2014	1207	G - 0 2 - 0 6	j
RESP				FORMAT 117.0 / 70.3 CM	

ECHELLE
 1 : 2 500

© ORIGINE FOND DE PLAN : ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE - TOUS DROITS RÉSERVÉS À L'ÉVÉNEMENT DU GÉNÉRAL DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - PLAN CADASTRAL NUMERISE PCF 003-024 DU 2013 (ORTHOPHOTOS ACT 2012-2013 (2013))